

4 octobre 2011. Abbé de Cacqueray : 1 000 messes en réparation du scandale d'Assise

Publié le 4 octobre 2011
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
5 minutes

Abbé Régis de Cacqueray,
Supérieur du District de France

En la fête de saint François d'Assise (1)

« Tout chrétien est un christ. Tout christ est un rédempteur, tout rédempteur est associé à la Croix du Christ afin de sauver ceux qui le crucifient. » *Louis Veuillot*

Dans la vie de monseigneur de Ségur, il est rapporté qu'il eut un jour connaissance d'une profanation du Saint-Sacrement commise par cinq jeunes gens. L'un d'entre eux était venu s'en confesser à lui. Le prélat lui donna comme pénitence de dire un Ave Maria et d'amener ses camarades à la contrition. Au jeune pénitent qui s'étonnait de la modicité de cette peine sacramentelle, le prélat répondit : « *pour le surplus de l'expiation, je m'en charge.* »

Ces mots ne restèrent pas des mots. Monseigneur de Ségur fit célébrer cinq mille messes pour offrir « *au divin offensé la seule réparation égale à l'offense.* » Et, à titre personnel, il s'astreignit jusqu'à la fin de sa vie à se relever chaque nuit pour une heure d'adoration dans une coule de pénitence qu'il s'était fait remettre par la Grande Trappe de Mortagne.

Cet exemple nous confond par l'esprit de Foi et d'Amour de Notre Seigneur Jésus-Christ qu'y manifeste ce grand prélat. Il nous presse, en ces douloureuses semaines à venir, de nous placer dans le même sillage.

-En réparation de la convocation de la célébration de la scandaleuse réunion interreligieuse d'Assise qui aura lieu le 27 octobre prochain et pour obtenir de Dieu que cette réunion n'ait pas lieu, le district de France fera célébrer mille messes.

-En réparation des 33 représentations blasphématoires contre la Passion de Notre Seigneur dont la programmation a été confirmée dans différentes villes de France et pour obtenir de Dieu qu'elles n'aient pas lieu, le district de France fera célébrer 330 messes.

- En outre, chaque prieuré du district de France célébrera une messe publique de réparation et chaque prêtre célébrera également une messe de réparation.

Nous invitons instamment tous les catholiques à entrer dans cet esprit d'expiation, de pénitence et de réparation de ces terribles péchés publics. Ce n'est certes pas la paix que la réunion d'Assise apportera au monde. Ce ne sont certes pas des bénédictions qui descendront sur notre pauvre France s'il n'est personne pour demander pardon au Bon Dieu de ces abominations qui doivent se produire sur notre sol.

Nous déposons nos prières dans le Cœur Douloureux et Immaculé de Marie.

Abbé Régis de Cacqueray

(1) Saint François – Confesseur

Né à Assise en Ombrie, **saint François** fut suscité par Dieu pour travailler en même temps que **saint Dominique** au relèvement moral du monde, à une époque des plus troublées. Appelé Jean à

son baptême, il reçut de son père le nom de François, parce que ce fut après une heureuse tournée commerciale en France qu'il trouva au retour son nouveau-né. « Plus ce sublime insensé, dit Montalembert, se cachait et s'avalissait pour se rendre digne, par l'humilité et le mépris des hommes, d'être le vaisseau de l'amour divin, plus par un effet merveilleux de la grâce, les hommes se précipitèrent à sa suite », François eut bientôt des disciples qui se réduisirent à la même pauvreté que lui et partagèrent son ardeur pour la conversion des peuples. « Mes frères, leur disait-il, prêchons la pénitence plus par nos exemples que par nos paroles », il leur donna en 1209 une Règle qui fut approuvée par Innocent III. Peu de temps après, il obtint des Bénédictins la petite église de Notre-Dame-des-Anges, appelée Portioncule, qui fut le berceau de son Ordre. cette nouvelle famille religieuse dont il enrichit l'Église se multiplia avec une telle rapidité qu'il y eut jusqu'à cinq mille frères au chapitre général tenu à Assise environ dix ans après la naissance de l'Ordre ». Voulant qu'ils se regardassent comme les plus petits et les plus humbles parmi les religieux, saint François leur donna le nom de Frères-Mineurs. A côté de ce premier Ordre, il en fonda un second qui est l'Ordre des « pauvres dames » ou Clarisses, ainsi nommé de l'illustre vierge d'Assise sainte Claire ». Enfin, en 1221, il en institua un troisième, appelé le « Tiers-Ordre de la pénitence », auquel les Papes, et spécialement Léon XIII qui se faisait un honneur d'y appartenir, prodiguèrent les plus puissants encouragements et les plus riches faveurs, saint François envoya ses disciples en France, en Allemagne, en Espagne, en Afrique ; lui-même voulut aller en Palestine et au Maroc, mais la divine Providence l'arrêta en route. L'amour divin dont il était embrasé lui valut le surnom de Séraphique. L'Église a consacré une fête le 17 septembre à l'impression des Sacrés Stigmates sur le corps de saint François. Le 4 octobre 1226, ce saint rendit son âme à Dieu, alors qu'il achevait le dernier verset du Psaume 141 : « Tirez mon âme de sa prison, Seigneur, afin qu'elle aille chanter vos louanges ».

Autres éléments sur ce dossier

[Déclaration de Mgr Lefebvre et de Mgr Antonio de Castro Mayer faisant suite à la visite de Jean-Paul II à la Synagogue et au congrès des religions à Assise](#)

[Un pèlerin à Assise le 4 septembre 2011](#)

[Prière contre le blasphème du 11 septembre 1954](#)

[12 sept 2011. Abbé de Cacqueray : le renouvellement du scandale d'Assise](#)